

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 10 FEV. 2016

**portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur
d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

NOR : AGRT1603858A

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,**

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les
articles L.611-1, D. 611-1, D. 611-4 et D. 611-5,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et
de coordination de l'économie agricole et alimentaire mentionnée à l'article D.611-4 :

1° Au titre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et
alimentaire et en qualité de représentants de la transformation des produits agricoles :

- M. Michel Prugue, Coop de France,
- M. Jean-Philippe Girard, Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA).

2° Au titre des personnalités extérieures au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de
l'économie agricole et alimentaire :

a) en qualité de représentant de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer
(FranceAgriMer) :

- Mme Noémie Opatowski, FranceAgriMer (FAM),

b) en qualité de représentant de la coopération agricole :

- Mme Marine Nossereau, Coop de France.

c) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière des fruits et
légumes :

- M. Bernard Guillard, Les Producteurs de Légumes de France,
- M. Jean-Paul Arce, Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF),
- Mme Magali Filhue, Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole
(FELCOOP),
- Mme Karine Oswald-Poulet, Association de gouvernance économique des fruits et légumes
(GEFEL).

d) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs des filières de productions animales :

- M. Philippe Auger, Fédération nationale bovine (FNB),
- Mme Michèle Boudoin, Fédération nationale ovine (FNO),
- M. François Monge, Coop de France (section Bétail et Viande),
- Mme Solenne Levron, Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL).

e) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière vitivinicole :

- M. Bernard Farges, Confédération nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de vin à appellations d'origine contrôlée (CNAOC),
- Mme Christine Assy, Confédération des coopératives viticoles de France (CCVF).

f) en qualité de représentants des organisations spécialisées de producteurs de la filière forestière :

- M. Luc Bouvarel, Fédération nationale des syndicats de forestiers privés (FPF),
- M. Julien Bluteau, Union de la Coopération Forestière Française (UCFF).

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **10 FEV. 2016**

Pour le Ministre et par délégation,
La Directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises

Catherine GESLAIN-LANEELLE

La Directrice générale de la performance
économique et environnementale des entreprises



Catherine GESLAIN-LANEELLE